Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

# L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 17, 4 mai 2007






Photo : Maxence Jaillet

Ingrid Wood et Alysa Gallardo s'esclaffent pour la bonne cause: une soirée orientale réussie (Voir autres photos en page 15).

Programme de contestation judiciaire

# Un député propose une solution de rechange

*Danny Joncas*

OTTAWA – Pierre Lemieux, un député conservateur de l'Est ontarien et membre du Comité permanent sur les langues officielles, propose la création d'un programme auquel pourraient avoir recours les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de faire valoir leurs droits linguistiques.

C'est le vendredi 27 avril dernier que cette question a été soulevée sur la colline parlementaire alors que M. Lemieux a déposé la motion suivante : « Que, de l'avis de la chambre, le gouvernement devrait créer un programme dont l'objectif serait d'assurer la reconnaissance des droits linguistiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada ».

Le député de Glengarry-Prescott-Russell précise que c'est au terme d'une tournée pancanadienne du Comité sur les langues officielles l'automne dernier qu'il a constaté un besoin pour une telle initiative. Quelques semaines seulement après l'abolition du Programme de contestation judiciaire par les conservateurs, les francophones avaient alors exprimé leur mécontentement et leur inquiétude aux membres du comité parlementaire.

Mais Pierre Lemieux rappelle cependant que le programme qu'il suggère ne prendrait pas la même forme ou ne viendrait pas nécessairement remplacer le Programme de contestation judiciaire. Lors d'un point de presse, M. Lemieux a plutôt indiqué que les modalités d'un tel programme, si la Chambre des communes accepte d'aller de l'avant avec la motion, devront être développées en collaboration avec les communautés.

À la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, on n'a pas tardé à réagir alors que le président de l'organisme, Jean-Guy Rioux, accueille favorablement cette ouverture des conservateurs envers les communautés francophones et entend

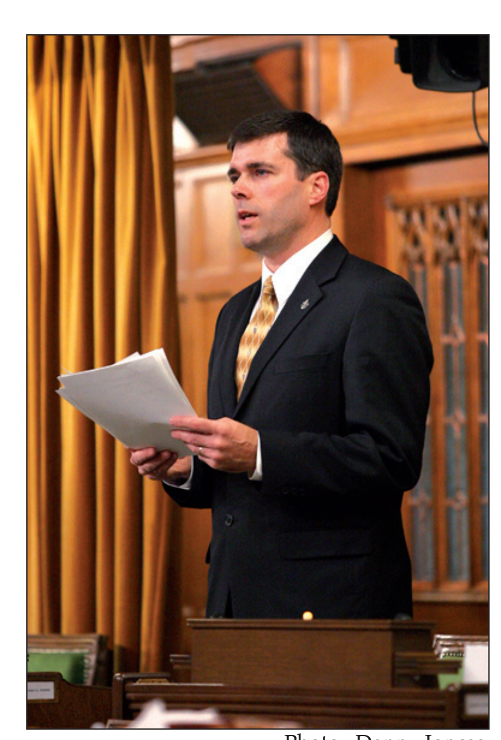


Photo : Danny Joncas

*Pierre Lemieux, député de Glengarry-Prescott-Russell*

Programme
Suite en page 2




*Batiste W. Foisy*

## Essai nucléaire débusqué

Ce sont des chercheurs de Yellowknife qui ont pu les premiers confirmer que la Corée du Nord avait effectué un essai nucléaire le 9 octobre dernier. C'est à la station météorologique de Yellowknife, situé à plus de 7 000 kilomètres de la déflagration, qu'on a détecté les premiers niveaux anormaux de radio-xénon confirmant ainsi la détonation nucléaire. C'était le 21 octobre. La station de Yellowknife est une des rares stations du genre à être équipée des appareils permettant une telle détection.

## La dernière route ferme

La saison des routes de glace est bel et bien terminée. La route qui relie Tuktoyaktuk à Inuvik a été fermée à tout trafic le 2 mai en raison de la présence de quantités considérables d'eau sur la chaussée. Au moment d'écrire ses lignes, la route d'Aklavik était toujours ouverte aux véhicules lourds, mais interdite d'accès au trafic léger. Le ministère des Transports estime que cette route pourrait être entièrement fermée du jour au lendemain. Par ailleurs, en date du 2 mai, le traversier de Fort Providence n'était toujours pas en service. Mais la débâcle semble pouvoir se produire d'un moment à l'autre à l'embouchure du fleuve Mackenzie. Patience.

## Du neuf sur les ondes

Il y a deux nouvelles émissions locales à la grille horaire de CIVR Radio Taïga. *Tour de ville*, animée par Étienne Dumont, vous propose un tour d'horizon de l'actualité locale sur fond de musique populaire francophone. Cette émission sera enregistré en direct deux fois par semaine, soit les lundi et les vendredi de 11 h à midi. L'émission *Personne n'en parle*, réalisée par Batiste Foisy, vous fera quant à elle découvrir l'actualité comme vous ne l'avez jamais entendue – littéralement. L'émission d'une heure aborde des questions qui sont omises, voire tues, par les médias traditionnels. Elle occupe la case horaire du lundi soir 20 h anciennement occupé par *Par un dimanche au soir*. Cette dernière émission a été retirée de la programmation.

## Tournoi d'échecs

L'Association franco-culturelle de Yellowknife organise un tournoi d'échecs amical, le 19 mai prochain. Le tournoi aura lieu en journée, de 11 h à 17 ·h et nécessitera une inscription de 10 $ par joueurs. À la fin du tournoi, les profits seront remis au vainqueur. Inscrivez-vous dès maintenant, les places sont limitées. 867-920-2919.

## Réduire sa trace

Vous voulez en savoir plus sur les façons dont vous pouvez réduire votre empreinte sur la planète? Du 12 au 13 mai l'organisation Ecology North présente la Sustainable Living Fair, à l'aréna Multiplex de Yellowknife. Pour une seconde année consécutive, la foire verte se tiendra en marge de la foire commerciale qui a lieu au même endroit, au même moment.

# Programme

*Suite de la page 1*

rencontrer Pierre Lemieux à ce sujet.

« Tout comme le discours du premier ministre à Embrun le mois dernier, la motion déposée par M. Lemieux démontre l'ouverture du gouvernement fédéral envers la dualité linguistique et les droits linguistiques. Dans les prochains jours, le conseil d'administration de la FCFA se rencontrera pour discuter de cette motion et la Fédération voudra certainement travailler par la suite avec le gouvernement pour clarifier l'intention et la portée de ce qui est proposé par M. Lemieux », avance le président de la FCFA.

Le lundi 4 juin prochain, les parlementaires débattront la motion de Pierre Lemieux pour la première fois en chambre. C'est à ce moment que l'on sera en mesure de connaître la position de chaque partie sur cette proposition.

Nouveau cabinet de Jean Charest

## Benoît Pelletier de nouveau responsable de la francophonie canadienne

*Danny Joncas*

OTTAWA – Plusieurs dirigeants d'organismes nationaux desservant les francophones attendaient avec hâte le dévoilement de la composition du Conseil des ministres du nouveau gouvernement du Québec. On voulait plus précisément savoir à quel ministre seraient confiés les dossiers des affaires intergouvernementales canadiennes et de la francophonie canadienne.

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a de nouveau nommé Benoît Pelletier en tant que ministre responsable de ces deux dossiers. On se souvient que M. Pelletier, un député de l'Outaouais, était également ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne lors du précédent mandat, dossiers qu'il accepte d'emblée de continuer à piloter.

« Je suis très heureux! C'est un dossier qui me tient à cœur et dans lequel j'ai mis beaucoup d'énergie au cours des quatre dernières années. J'entends continuer à contribuer au développement de la francophonie canadienne et à consolider la place du Québec au sein de cette francophonie », confie-t-il en entrevue téléphonique avec l'APF.

Les lecteurs le disent

# « Un peu plus lentement s'il vous plaît »

**Au Back Eddy de Hay River, *L'Aquilon* rencontre Linda Dufford.**

*Maxence Jaillet*

Établis aux TNO depuis 37 ans, les membres de la famille Dufford sont devenus des gens du Nord. Linda, une des trois propriétaires de l'entreprise familiale du Back Eddy, explique son attrait pour la francophonie.

« Nous habitions à Ottawa quand j'étais petite, ma sœur et moi sommes allées à la maternelle en français et nous avons reçu une base de cette culture là-bas. Mon grand père s'appelait Émile, et j'avais un grand oncle de Trois-Rivières, qu'on surnommait Uncle Nap, car son nom était Napoléon Dufford. J'ai toujours gardé ce souvenir avec moi. Je trouve que le français comme l'espagnol est une langue si musicale et tellement belle ! L'an passé j'ai décidé de suivre des cours de français donnés par Madame Isabelle et j'ai vraiment adoré. Je voudrais recommencer cet automne. »

Après Fort Simpson et Fort Providence, c'est à Hay River que la famille s'installe. Les parents Dufford ont acheté le bar en 2000 et maintenant c'est Linda et sa sœur Nanette qui gèrent l'entreprise et servent aux tables.

« Pour moi, le français est une bonne façon de servir les clients. Lorsqu'ils viennent du Québec ou d'ailleurs ils sont bien surpris d'entendre que je parle un peu leur langue, mais tout de suite ils se mettent à parler vite avec leur gros accent, c'est alors que je sors ma phrase fétiche : un peu plus lentement s'il vous plaît ! »

Pour Linda, cette deuxième langue représente un plaisir plus qu'un besoin. Elle lance : « pour les clients, mais surtout pour moi, j'aimerais pouvoir offrir un service complet en français. Et elle termine sur le rire complice de sa sœur : peut-être que nous pourrions rebaptiser notre bar *Le Back Eddy* ? »

Depuis qu'elle est abonnée à *L'Aquilon*, elle trouve que sa capacité à lire en français, c'est bien améliorée. « À chaque numéro c'est de mieux en mieux ! Je regarde les photos, les titres et je lis quelques articles jusqu'au bout. J'aime reconnaître les gens de la place. Par exemple j'ai beaucoup apprécié l'hommage à Côme, je n'ai vu aucun autre article à son sujet en ville, j'ai trouvé ça bien. Je laisse le journal ici au comptoir, et je remarque plusieurs personnes qui le lisent, j'aime ça, je trouve que ça représente bien l'identité multiculturelle des TNO. »

Linda est musicienne, elle joue du violon depuis 33 ans. Elle a fait quelques voyages dans les territoires pour jouer sur scène, elle apprécie aussi les jams avec d'autres instruments. Sa musique de prédilection est le traditionnel. Elle dit aimer jouer le *Metis*, qui se révèle être un mélange entre le surprenant doigté de la musique *Cajun* et la finesse de l'archet de la musique *Celtic*. Une autre preuve de son ouverture d'esprit.



Photo : Maxence Jaillet

*Les soeurs Dufford, Nanette et Linda.*



## Avis aux professeurs de français et aux moniteurs

Si vous possèdez une caméra numérique et que vous désirez faire connaître à tous les belles activités de vos classes de français, *L'Aquilon* se fera un plaisir de publier vos photos ou vos textes dans sa section «Dans nos écoles », sans frais, et en autant que l'espace soit disponible.

Accompagnez votre photo d'une description (qui, quoi, quand et où?) et envoyez le tout à aquilon@internorth.com

# Éditorial


Alain Bessette

## Une minorité choyée?

D'emblée, il faut souligner que l'initiative du député conservateur de l'Est ontarien, Pierre Lemieux, est louable et vient assurer les francophones vivant en milieu minoritaire qu'ils auront l'appui du gouvernement fédéral dans leurs luttes quotidiennes pour faire respecter leurs droits. En cette période pré-electorale, qui dure maintenant depuis plus d'un an, les francophones d'un bout à l'autre du pays doivent commencer à se sentir choyés avec toute l'attention qui leur est portée. Si on en juge l'affaire Shane Doan, il semble cependant qu'on ait encore du chemin à faire, mais admettons que le contexte est propice actuellement à faire reconnaître la valeur de nos actions de défense des droits linguistiques.

La question fondamentale cependant est surtout de savoir pourquoi le gouvernement remplacerait-il un programme qui était efficace et donnait des résultats concrets, le Programme de contestation judiciaire? Pourquoi le remplacer par un programme qui n'est même pas encore défini, qui n'est même pas un projet? Un programme qui s'adresserait uniquement aux minorités linguistiques?

C'est bien beau d'avoir atteint le statut de minorité choyée, mais le programme de contestation judiciaire épaulait bien plus que la simple minorité francophone. C'était l'outil pour faire en sorte que la Charte canadienne des droits et libertés soit vraiment la loi suprême du pays. Une loi qui protège toutes les minorités contre les abus et la discrimination.

La dernière période électorale ne laissait aucun doute. L'abolition du programme de contestation judiciaire visait surtout à éliminer un outil dont se servait une minorité achalante pour les prudes conservateurs, les minorités sexuelles.

Et voilà qu'on se met à redonner certains privilèges à la pièce, à certaines minorités qui ont acquis leurs lettres de noblesse ou, tout au moins, qui ont un poids politique plus important. Si vous êtes comme moi, c'est un gain qui laisse un goût amer.






Photo : Maxence Jaillet

***À Hay River, après le sirop d'érable c'est le sirop de bouleau qui embaume l'air du temps***





L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

**Rédacteur en chef :** Alain Bessette
**Journaliste :** Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet
**Correction d'épreuve :** Simon Lamoureux
**Adjointe administrative :** France Benoît

*L'Aquilon* est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.












# Le règlement concernant les pensionnats indiens a été approuvé. La guérison se poursuit.

Le règlement concernant les pensionnats indiens a été approuvé par les tribunaux. Maintenant, les anciens élèves et leur famille doivent décider s'ils acceptent le règlement ou s'ils s'en excluent (exercent leur option de retrait). Le présent avis décrit les avantages du règlement et la manière de les obtenir pour ceux qui l'acceptent et explique comment exercer l'option de retrait et ce que cela signifie.

Le règlement prévoit :

1) Au moins 1,9 milliard de dollars en paiements « d'expérience commune » à l'intention d'anciens élèves qui ont vécu dans les pensionnats. Les paiements seront de 10 000 dollars pour la première année (ou partie d'année) de fréquentation, plus 3 000 dollars pour chaque année (ou partie d'année) de fréquentation subséquente.

2) Un processus permettant à ceux qui ont souffert de sévices sexuels ou physiques graves ou d'autres sévices ayant causé de graves effets psychologiques d'obtenir entre 5 000 et 275 000 dollars chacun – ou plus d'argent s'ils peuvent également prouver qu'il y a eu perte de revenus.

3) De l'argent pour les programmes à l'intention des anciens élèves et de leur famille pour la guérison, la vérité, la réconciliation et la commémoration en ce qui concerne les pensionnats indiens et les sévices subis : 125 millions de dollars pour la guérison, 60 millions de dollars pour recenser, documenter et préserver les expériences des survivants et 20 millions de dollars pour des projets commémoratifs communautaires et nationaux.

Vous n'aurez pas à démontrer que vous avez été victime de sévices pour obtenir un paiement d'expérience commune et vous pouvez en obtenir un même si vous avez intenté une poursuite pour sévices, que vous ayez gagné, réglé ou perdu.

Les anciens élèves admissibles qui acceptent le règlement peuvent obtenir un paiement en vertu du règlement. Les membres de la famille qui n'étaient pas des élèves n'obtiendront aucun paiement. Toutefois, les anciens élèves — et les membres de leur famille — qui acceptent le règlement ne pourront plus jamais poursuivre le gouvernement du Canada, les Églises qui ont adhéré au règlement ou toute autre défendeur dans les recours collectifs à propos des pensionnats.

Si vous souhaitez accepter le règlement et recevoir un paiement en vertu du règlement, téléphonez au 1-866-879-4913 ou allez sur le site Web et demandez qu'un formulaire de demande vous soit envoyé dès qu'il sera disponible.

Si vous exercez votre option de retrait du règlement, vous n'obtiendrez aucun paiement en vertu du règlement. Cependant, les anciens élèves et les membres de leur famille qui exercent leur option de retrait conserveront tout droit qu'ils peuvent avoir de poursuivre un défendeur à propos des pensionnats.

Pour exercer votre option de retrait, vous devez remplir, signer et envoyer par la poste un formulaire de retrait d'ici au **20 août 2007**, le cachet de la poste faisant foi. Vous pouvez obtenir le formulaire sur le site Web dont l'adresse est donnée ci-après ou en téléphonant au 1-866-879-4913.

Vous n'avez pas à retenir les services d'un avocat pour exercer votre option de retrait, mais vous pouvez en consulter un avant de le faire. Si vous acceptez le règlement, vous n'avez pas à retenir les services d'un avocat ni à payer un avocat pour obtenir un paiement d'expérience commune. Bien entendu, vous pouvez retenir les services d'un avocat et payer cet avocat pour vous représenter dans une réclamation pour sévices.

Téléphonez au 1-866-879-4913 pour poser vos questions ou allez au www.reglementpensionnatsindiens.ca pour lire l'avis détaillé ou la Convention de règlement. Vous pouvez également soumettre vos questions par écrit à Règlement concernant les pensionnats, suite 3-505, 133, rue Weber Nord, Waterloo (Ontario), N2J 3G9.

## Les options qui s'offrent à vous

### Demander un formulaire de réclamation

Si vous êtes un ancien élève, désirez obtenir un paiement en vertu du règlement et ne comptez pas poursuivre vous-même le gouvernement du Canada ou les Églises, n'exercez pas votre option de retrait; téléphonez plutôt maintenant pour vous inscrire, et un formulaire de réclamation vous sera envoyé par la poste après le 20 août 2007. Lorsque vous le recevrez, remplissez-le et retournez-le.

### Vous exclure (exercer votre option de retrait)

Si vous ne désirez pas de paiement ou si vous pensez pouvoir obtenir davantage d'argent que ce qu'offre le règlement en poursuivant vous-même le gouvernement ou les Églises, vous devez alors exercer votre option de retrait en présentant un formulaire de retrait d'ici le **20 août 2007**, le cachet de la poste faisant foi.

**Ne rien faire :** N'obtenir aucun paiement et renoncer à vos droits de poursuivre.

**1-866-879-4913**
**www.reglementpensionnatsindiens.ca**

IND-PUB2-LG-FRE

# Le retour au travail




*Geneviève Harvey*

Lorsque j'ai pris ma retraite, en juin dernier, je m'étais dit que si ça adonnait, je travaillerais à temps partiel, histoire de me recréer un milieu de travail et une banque de connaissances. C'est bon pour le moral, comme dit la chanson.

J'ai donc donné mon nom à une agence de placement pour faire du remplacement dans des bureaux, organismes, institutions, etc., en précisant que je voulais faire du court terme, soit quelques jours, quelques semaines, au max.

Quand j'ai rencontré les personnes de l'agence, elles avaient deux ou trois emplois à m'offrir, mais du long terme. Ce que j'ai refusé, il va sans dire.

L'autre jour, le téléphone sonne et on m'offre un travail d'au moins trois mois dans un cabinet d'avocats, pour faire de la recherche, un peu de rédaction, etc. Trois mois, ça n'entre pas vraiment dans mes plans, mais l'offre est alléchante, car intéressante. En plus, le client s'avère ouvert pour le temps. Comme je ne prévoyais pas travailler, mon calendrier est déjà chargé de petites choses : rendez-vous chez le médecin, petits voyages au Lac St-Jean, à la Malbaie, à Montréal, vous voyez un peu le topo. Mais je décide tout de même d'aller rencontrer le client, qui, au dire de l'agence, est prêt à me laisser du temps pour les choses déjà inscrites à mon calendrier.

Et là commence mon angoisse. D'abord, je devrai aller me baigner très tôt, si je veux débuter la journée à 8 h 30; ensuite, je devrai essayer le trajet pour me rendre en vélo, car j'ai bien l'intention de me transporter en vélo.

Le vendredi avant le rendez-vous (qui doit avoir lieu le lundi), je vais me baigner à 6 h 30 et je minute le temps qu'il me faut pour tout faire afin d'arriver à mon nouveau travail pour 8 h 30. C'est juste! Et je me vois arriver au rendez-vous le lundi, calendrier en main pour négocier deux jours ici, quelques heures là, quatre jours ailleurs. Ça ne fait pas très sérieux tout ça, pour quelqu'un qui débute un nouveau travail, si temps partiel soit-il.

Et là commence ma réflexion. J'avais la ferme intention de ne rien prendre de trop long. En plus, avec l'été qui s'annonce, toutes sortes de projets se sont présentés et devront être remis en question. Plus la réflexion avance, moins je suis décidée à prendre cet emploi. Finalement, prenant mon courage à deux mains, j'appelle l'agence pour faire savoir que ma disponibilité n'est vraiment pas très grande, quelle que soit la compréhension de l'employeur face à mon emploi du temps.

Je décide donc de remettre à plus tard, soit à l'automne, mon retour au travail à temps partiel. Après tout, ça ne fait même pas un an complet que je suis à la retraite. L'été passé, j'ai utilisé une grande partie du temps à organiser mon nouvel appartement, ma nouvelle vie, à me procurer de nouveaux papiers, cartes, etc. Je n'ai pas vraiment profité de l'été. Et comme je me suis déjà engagée à plusieurs petits projets pour l'été qui vient, mieux vaut remettre à plus tard mon retour au travail.

Et c'est ainsi qu'en quelques heures (deux ou trois jours) je suis passé du statut d'employé au travail à employé à la retraite. En moins d'un an, j'ai pris deux retraites, même si le dernier travail n'a pas été très long, pour ne pas dire inexistant. Et je me suis sentie tout à coup très légère et très libre à nouveau. Un réel plaisir de me retrouver encore une fois retraitée.

Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, au lieu de préparer mon linge pour aller travailler demain, je prépare mon vélo pour aller faire une randonnée, si la température le permet. Et pour le boulot, on verra cet automne, si mon calendrier n'est pas trop chargé! Car croyez-le ou non, on peut vraiment avoir un horaire chargé à la retraite, je suis bien placée pour le savoir.

Là-dessus, j'espère que le printemps est agréable par chez-vous. Ici, on peut dire que la température n'est pas très clémente et plutôt fraîche. Moi qui croyais qu'il y avait une grosse différence entre Yellowknife et Québec! Je me trompais. La différence n'est pas si flagrante et vos journées sont beaucoup plus longues et plus ensoleillées. Je vous souhaite de bien profiter de ce beau soleil! Le ciel du Nord me manque.

Pour me joindre :
aquilon
@internorth.com

Parlement jeunesse

# Les jeunes femmes prennent leur place en politique territoriale

**Llona Gyapay est la première Franco-ténoise à siéger à l'Assemblée législative des TNO.**

Batiste W. Foisy

Dans le grand hall de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest une inscription dans les onze langues officielles accueille les visiteurs : « Cette Assemblée législative est dédiée aux gens du Nord, à la sagesse des aînées et à l'avenir des jeunes. » Cette semaine, justement, 19 jeunes de chaque coin du territoire ont pris place dans les sièges normalement réservés aux députés.

Le Parlement jeunesse 2007, a eu lieu le 3 mai dernier à Yellowknife, après une semaine de préparation qui a permis aux représentants de chaque comté d'en apprendre davantage sur le processus législatif, sur le gouvernement de consensus et, surtout, sur la question centrale abordée cette année : la place des femmes en politique.

Voilà un sujet qui tombe à pic puisque, cette année, 16 des 19 apprentis députés sont des jeunes femmes. C'est beaucoup plus que dans la vraie Assemblée législative où Jane Groenewegen et Sandy Lee sont les seules députées « e ». Mercredi, les représentantes de Hay River North et de Range Lake ont d'ailleurs pris part à une discussion avec les parlementaires en herbes sur la place des femmes en politiques.

Parmi ces demoiselles intéressées par la chose politique, Llona Gyapay, une étudiante de neuvième année de l'École Boréale, est la toute première Franco-ténoise à siéger au parlement de Yellowknife. Rencontrée un jour avant le débat en tant que tel, celle qui représentait Hay River South affirme avoir beaucoup appris de cette expérience. « Nous avons appris comment le système fonctionne, quelles sont les étapes pour présenter les projets de loi », commente-t-elle.

Celle qui a servi comme page durant la session régulière de mars dernier connaissait déjà les rouages du gouvernement de consensus, mais a pu approfondir la question au Parlement jeunesse. D'après elle le système du Nord est meilleur que le gouvernement de type britannique utilisé ailleurs au Canada.

« Je trouve que notre système est plus efficace que dans le Sud. Il n'y a pas de parti politique, alors les députés ont davantage l'occasion de se concerter. Il y a plus de places pour la consultation entre les simples députés et les ministres », dit-elle.

Dans l'enceinte de l'Assemblée législative, elle comptait utiliser son droit de parole réglementaire pour prononcer un discours sur l'accès aux soins d'optométrie.

« Dans le sud du Grand lac des Esclaves c'est plus difficile qu'à Yellowknife d'avoir des soins pour les yeux, explique-t-elle. À Hay River, il y a seulement une personne qui vient une fois par mois, alors les gens vont souvent en Alberta pour recevoir des soins. Je veux demander qu'il y ait une clinique qui soit bâtie ou au moins que l'optométriste vienne plus souvent. Ce serait mieux. On pourrait garder notre argent aux TNO plutôt que d'aller le dépenser à Grande Prairie. »

En rougissant un brin, elle admet qu'elle compte prononcer son discours en anglais.

Est-ce que cette expérience lui donne le goût de la politique ? « Possiblement », répond-t-elle quand on lui demande si elle veut devenir un jour politicienne. Puis elle précise, « pas nécessairement comme députée ou ministre, mais travailler pour le gouvernement. J'aime beaucoup la Loi. C'est très intéressant. »

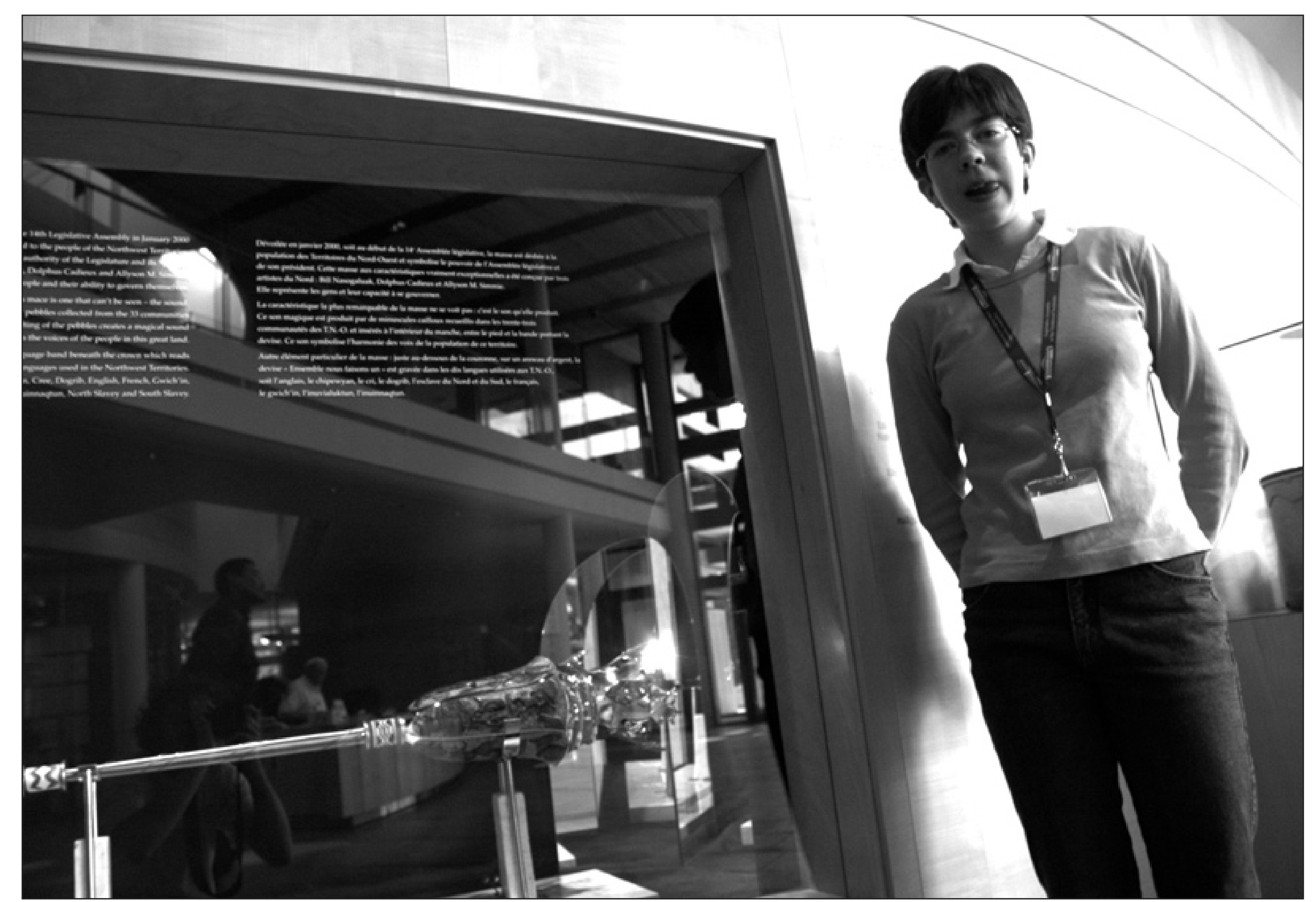


Photo : Batiste W. Foisy

*Llona Gyapay comptait parmi les 16 jeunes filles qui ont participé à cette édition du Parlement jeunesse territorial.*

Commentaire

# Youhou ! On existe !

## Le Nord : grand oublié de l'engouement soudain… pour le Nord !

*Batiste W. Foisy*

Il y a au moins un bon côté aux changements climatiques : ça attire de l'attention vers le Nord.

Il semble bien que plus l'Arctique se réchauffe, plus nous devenons un sujet hot pour les médias. Des grands magazines consacrent des articles de font – pardon de *fonte* – à notre climat. Des reporters tout pimpants viennent arpenter notre toundra en quête de bonnes images de pergélisol qui se gondole. Des vedettes hollywoodiennes vont à Kugluktuk se faire photographier en parka pour se donner un look écolo. Vraiment, très glamour ce réchauffement.

Et il n'y a pas que les médias qui sont frappés par cet engouement soudain pour le Nord. Les politiciens, les chercheurs, les entrepreneurs et les activistes aussi embarquent dans ce nouveau cool polaire. Les uns s'émeuvent des ours blancs qui meurent de faim accrochés à un glaçon, les autres s'inquiètent de l'ouverture du passage du Nord-Ouest d'autres encore bavent en rêvant aux millions de dollars à pomper dans une mer de Beaufort libre de glaces.

La semaine dernière, à Montréal, l'Arctiquemanie se faisait cérébrale en réunissant une poignée de penseurs et de circonlocuteurs professionnels autour d'un forum sur – attention ça va être long – « Les États-Unis, les changements climatiques et l'Arctique, regain d'intérêt américain dans une région en mutation ». Pas de farce.

Invitée par l'irréprochable Chaire Raoul Dandurand de l'UQÀM, c'est la crème des observateurs bien coté de la géopolitique nordique qui est venue papoter entre cerveaux de ce qui se passe chez nous. Sortis de leurs universités d'Ottawa, de Vancouver, de Québec ou de Dayton en Ohio, ils ont conférencé sur des questions du genre « La navigation arctique et le passage du Nord-Ouest » ou encore « Défendre le Nord : à qui la responsabilité? ».

Pour les résidents du Nord que nous sommes, une chose frappe quand on épluche la *guestlist* de ce forum : aucun représentant des communautés nordiques n'y figure. Pardon, ce n'est pas exact. Des chercheurs d'Anchorage en Alaska ont été invités. Mais du côté canadien, là c'est le néant. Aussi circumpolaire fut l'intérêt des participants, je ne pense pas que ça jasait inuktitut fort fort au Centre des science de Montréal, les 19 et 20 avril derniers.

Imaginez si on organisait ici, aux Territoires du Nord-Ouest, un forum sur le thème de – mettons – « Le Québec nation ou excroissance ethnique ? » et qu'on n'invitait aucun Québécois à la discussion… J'ai comme l'impression qu'on passerait pour une bande de clowns.

Prenons maintenant la fameuse Année polaire internationale qui est sensée faire de notre beau coin de pays la superstar de la recherche scientifique pendant les 22 prochains mois. Le Canada a décidé (un peu sur le tard mais quand même) à, et je cite le ministre des Affaires indiennes, « jouer un rôle de premier plan dans les importants projets de recherche qui auront lieu pendant l'Année polaire internationale ». Et le gouvernement d'appuyer son engagement en brandissant 150 millions de dollars qui vont servir à financer la recherche arctique. C'est pas beau ça ? 15O millions de piastres juste pour nous autres !

Eh bien, quand on y regarde de plus près, on se rend bien compte qu la vaste majorité de cet argent s'en va directement dans les poches du Sud ; pas du Nord. Sur 44 projets financés, sept seulement ont été attribués à des organisations basées dans le Nord canadien.

À la mi-avril, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada me faisait parvenir un communiqué de presse dans laquelle l'agence canadienne annonçait fièrement : « La recherche sur le Nord : une priorité pour le CSRSH ». Notez bien le choix de la préposition « sur », car de cet investissement de 700 000 $ qu'annonçait le document de presse, la totalité a été attribué à des universités du Sud. Le pire c'est que, dans ce même communiqué, le CSRSH a eu le culot d'affirmer que « des subventions ont été attribuées à 17 nouveaux projets, auxquels participent des chercheurs d'une douzaine d'universités de partout au Canada ». Non, pas *partout*.

Il ne faut pas nécessairement s'étonner de voir que le Nord est le grand oublié de ces programmes nordiques. C'est normal que nous n'obtenions peu ou pas de financement, car ce genre de bourse est surtout attribué aux chercheurs universitaires et le Canada, comme vous le savez, est le seul pays du monde circumpolaire à ne pas avoir d'université dans sa zone nordique…

Mais attendez. Bâtir une université à Inuvik, est-ce que ce ne serait pas une bonne façon d'appuyer la recherche arctique par hasard ? Juste une idée comme ça.